

**BULLETIN n°1 du 11 Septembre 2020
REPRISE DE SAISON**



Sommaire :

Démarches administratives à effectuer avant le 1^{er} match de la saison.....page 2
Gestion des matchs.....page 2-3
Enregistrement des résultats.....page 3-4
Unités Administratives et barèmes.....page 4
Déroulement du challenge d'Automne.....page 5
Liste des équipes engagées et composition des groupes.....page 6
Calendrier général prévisionnel.....page 7
Carte des terrains Comité.....page 8

**Comité des Hauts-de-Seine
161 rue des Renouillers
92700 COLOMBES**

**01.47.21.52.14
foot@fsgt92.org**

DEMARCHES ADMINISTRATIVES A EFFECTUER AVANT LE 1^{er} MATCH DE COMPETITION

Déposer son dossier d'affiliation à la FSGT (différent de l'engagement foot) avec le règlement financier correspondant afin d'obtenir un accès à la base licence.

Un mail vous est envoyé avec votre identifiant et un lien pour créer votre mot de passe. Connectez-vous à votre espace pour faire vos demandes de licences sur le site (licence2.fsgt.org), elles sont alors notifiées à état « en cours ».

A réception de la facture, effectuez le règlement (par virement ou par chèque) à votre comité d'affiliation.

A réception du règlement, votre comité va valider les licences qui passent alors à l'état « validé ». Seule une licence « validée » permet au joueur de participer à une rencontre officielle.

ATTENTION : La Commission football procédera au contrôle des feuilles de match dès la 1ère journée de championnat. Tout joueur figurant sur la feuille et dont la licence n'aura pas été validée entraînera la perte de la rencontre sur tapis vert.

GESTION DES MATCHS

Contact téléphonique pour chaque match

Les équipes doivent se contacter. Ceci permet notamment d'éviter quelques désagréments sur la couleur des maillots, le lieu et l'horaire de la rencontre.

L'ensemble des coordonnées (mail et téléphone) des responsables d'équipe sont disponibles sur le site (footfsgtidf.org)

CONFIRMATION AUPRÈS DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Aux équipes disposant de leur propre terrain :

Toute équipe disposant de son propre terrain devra déposer la liste de ses matchs auprès du gardien du stade ou de la Mairie qui vous a attribué le terrain.

Si le terrain est indisponible, parce qu'il n'aura pas été réservé, l'équipe aura match perdu.

Aux équipes jouant sur un terrain "Comité"

Toutes les équipes qui reçoivent (premières nommées sur le calendrier) sont tenues de confirmer la réservation de leur terrain auprès du gardien au minimum 48h avant le match.

Les coordonnées des installations ainsi que les types de surface figurent sur le calendrier détaillé en ligne.

Le Comité transmet aux responsables des installations la liste des rencontres programmées. Il arrive que les agents responsables de l'accueil n'est pas à leur disposition cette liste et refuse l'accès au terrain. Il arrive également que l'éclairage ou les cages de but soient défectueux sans pour autant que le Comité en soit informé.

Le seul moyen pour vérifier que rien ne s'opposera au déroulement d'une rencontre est le contact téléphonique le matin même du match.

HORAIRE DES RENCONTRES

L'horaire du coup d'envoi d'une rencontre est celui indiqué sur le calendrier. Le respect de cet horaire est impératif : si vous commencez le match avec 5 mn de retard, il n'ira pas jusqu'au bout (extinction des feux ou programmation d'un match à l'horaire suivant).

Si un match est programmé après le vôtre, vous devez quitter le terrain à l'heure prévue pour ce match, même si le vôtre n'a pas eu sa durée réglementaire.

Lorsqu'une équipe n'est pas présente 10 mn après l'horaire prévue avec au minimum 5 joueurs en tenue elle est déclaré forfait.

FEUILLE DE MATCH

Chaque rencontre fait l'objet d'une feuille de match, à remplir par les deux clubs qui concrétisera vis-à-vis de la FSGT le déroulement de la rencontre.

Cette feuille doit être remplie **avant** la rencontre et sert notamment au contrôle des licences que les deux capitaines doivent impérativement effectuer par appel des joueurs.

Il est rappelé que la licence FSGT, pour être valable, doit être validée par la FSGT et présentée conforme à l'équipe adverse (avec photo et signature de l'intéressé et rabat de la partie transparente autocollante sur le recto).

Le club qui reçoit remplit les parties obligatoires de la feuille de match : date effective de la rencontre, code journée, groupe de championnat.

Les deux équipes remplissent la liste nominative des joueurs participant au match : nom, prénom, n° de licence. En cas de non présentation d'une ou plusieurs licences le jour du match, les joueurs concernés doivent obligatoirement présenter une pièce officielle d'identité (Carte d'identité, passeport, carte de séjour).

Il est rappelé que la licence n'est pas une pièce d'identité, et que, dans un cas de contestation d'identité, seule une pièce d'identité officielle peut permettre de participer à la rencontre. Dans ce cas c'est **le nom, prénom et date de naissance figurant sur la pièce d'identité qui sera porté sur la feuille de match.**

A la fin du match, les deux capitaines enregistrent le score de la rencontre sur la feuille et la cosignent (la signature ne signifie pas l'acceptation du score). Tout refus de signature sera pénalisé.

En cas de litige, l'équipe contestant fera parvenir un courrier (ou mail) à la FSGT explicitant les raisons du litige.

C'est l'équipe victorieuse qui récupère et envoie la feuille de match à la FSGT dans les 72 heures suivant la rencontre. Cette tâche incombe à l'équipe qui reçoit en cas de match nul ou de non déroulement du match ou en cas d'arrêt prématuré de la rencontre.

ENREGISTREMENT DES RESULTATS

Le résultat doit obligatoirement être saisi sur le site web du foot FSGT (footfsgtidf.org) dans les 48 heures qui suivent la rencontre.

Cette procédure permet à tous les pratiquants de pouvoir connaître la situation de leur compétition et à la Commission Football d'avoir l'assurance que la rencontre s'est déroulée en attendant l'arrivée de la feuille de match par courrier.

La même procédure que pour l'envoi de la feuille est appliquée (club victorieux ou recevant suivant les cas).

Le site permet d'établir les classements officiels à partir des résultats validés par la FSGT chaque semaine.

Cette validation s'effectue à réception de la feuille de match. Si la feuille de match est envoyée par courrier ou mail, l'équipe responsable de l'envoi sera tenue de conserver l'original.

UNITES DE SANCTION ADMINISTRATIVES

La FSGT applique des sanctions administratives lorsque les clubs ne respectent pas les formalités administratives (feuilles de match mal remplies, absences à convocation, etc.).

Ces unités administratives donnent lieu à un retrait de points au classement du championnat par tranche de 10 unités cumulées.

BAREMES DES UNITES ADMINISTRATIVES

Motif	Nombre d'U.A.	
Feuille de match non conforme	1 (*)	Légende : (*) pour le club recevant (**) pour l'équipe victorieuse ou qui recevait suivant les cas (***) Cas des équipes établissant, en accord, une feuille de match non conforme au déroulement de la rencontre (match non joué ou résultat négocié)
Date effective du match manquante ou erronée	1 (*)	
Code journée manquant ou erroné	1 (*)	
Code groupe manquant ou erroné	1 (*)	
Score ou indication de non déroulement manquant	2 (**)	
Nom de l'équipe manquant	3	
Non présentation des licences à l'adversaire	10	
Absence totale des noms-prénoms	10	
Absence totale des numéros de licences	10	
Numéro de licence manquant (à l'unité)	1	
Signature du capitaine manquante	1	
Résultat non saisi	2 (**)	
Feuille de match hors délai (cachet poste)	2 (**)	
Feuille de match de complaisance ou falsifiée	30 (***)	
1 ^{er} forfait non déclaré	10	
2 ^e forfait non déclaré	20	
3 ^e forfait non déclaré	Forfait général	

DÉROULEMENT ET RÈGLEMENT DU CHALLENGE D'AUTOMNE

1°) Phase de poules

Les équipes se rencontrent en match allers. A l'issue de cette phase de poule, un classement général sera établi. En cas d'égalité entre plusieurs équipes, ces dernières seront départagées selon les critères suivants (par ordre d'importance) :

Différence de buts (nombre de buts marqués – nombre de buts encaissés)

Nombre de buts marqués

Unité administratives reçues

2°) Phase Finale

Elle regroupera les 32 premières équipes qui seront réparties dans 4 Divisions pour jouer les Quarts de Finale :

Les équipes classées entre la 1^{ère} et la 8^{ème} place joueront le Challenge de Platine.

Les équipes classées entre la 9^{ème} et la 16^{ème} place joueront le Challenge d'or.

Les équipes classées entre la 17^{ème} et la 24^{ème} place joueront le Challenge d'argent.

Les équipes classées entre la 25^{ème} et la 32^{ème} place joueront le Challenge de bronze.

A noter :

Dans cette phase, les matchs se jouent à élimination direct. En cas d'égalité les équipes procéderont aux tirs-aux-butts.

Par ailleurs, les joueurs d'une équipe A ne pourront plus jouer avec l'équipe B et vice versa. Nous appliquerons la règle du brulage. C'est-à-dire que tout joueur figurant sur la feuille de match d'une équipe qui a perdu une rencontre de phase finale du Challenge d'Automne, ne pourra plus prendre part à la compétition.

Le règlement est le même que celui mis en place pour les championnats de football à 7 du comité FSGT 92 et sa coupe départementale.

Règles

- 2 mi-temps de 25 minutes chacune.
- Tacles interdits.
- Touches faites au pied.
- Interdiction au gardien de prendre le ballon à la main sur une passe en retrait.
- La vérification des licences est obligatoire et effectuée avant le début du match. Un joueur ne disposant pas de sa licence avec sa photo ou d'une pièce d'identité ne pourra pas prendre part au match.
- L'équipe qui reçoit (citée en premier sur le calendrier) devra fournir la feuille de match.
- L'équipe visiteuse doit entrer en contact avec l'équipe adverse afin de valider leur présence pour le match et se mettre d'accord sur divers éléments du match (horaires, couleur des maillots etc...).
- Aucun report de match ne sera accepté.

LISTE DES EQUIPES ENGAGÉES

1	3WK
2	ACP COURBEVOIE
3	AGORA KARAYIB
4	ALISAN
5	AMICALE PIED-BALLE
6	APPLIUM CS
7	AQE NANTERRE
8	AS BOUILLONS FOOTBALL CLUB
9	AS BULL
10	AS FOSSE
11	AS JEUNES DE COLOMBES
12	AS MF
13	ASCPL B
14	ATHLETIC NANTERRE FC
15	BPI CONSOLAT SL92
16	CG 92 LOISIR A
17	CHEVRES OLYMPIQUE
18	CORONAVIT AQUILAE
19	CSM CLAMART A
20	DASSAULT SPORT 92
21	ES RENAULT A
22	FC BVA

23	FC ELBY SL92
24	FC MONTAGUEZ
25	FC PRISMA MEDIA
26	FC VIKING UNITED
27	INTERNAZIONALE PLAYERS
28	JA BOIS COLOMBES
29	JUVENTUS DE TURING
30	LA CAVE
31	LB FOOT
32	LES GALACTIX
33	LES PETITS PRINCES
34	LES TONTONS FLINGUES SL92
35	LEVALLOIS SC 7A
36	MBDA SPORT A
37	OLYMPIQUE DE MONTROUGE
38	OLYMPIQUE MONTROUGE B
39	PARIS WEST FC
40	SARTROUVILLE FC
41	SETE
42	TEAM DE L'OUEST
43	THE SOLOGNE SHOOTING GAME A
44	THE SOLOGNE SHOOTING GAME B

COMPOSITION DES GROUPES

A	B	C
SARTROUVILLE FC	TEAM DE L'OUEST	CORONAVIT AQUILAE
FC PRISMA MEDIA	LES GALACTIX	DASSAULT SPORT 92
AS JEUNES DE COLOMBES	AS FOSSE	JUVENTUS DE TURING
JA BOIS COLOMBES	INTERNAZIONALE PLAYERS	CG 92 LOISIR A
ATHLETIC NANTERRE	AS BOUILLONS FC	SETE
APPLIUM CS	AQE NANTERRE	CHEVRES OLYMPIQUE
FC ELBY SL92	AGORA KARAYIB	FC BVA
Exempt	Exempt	PARIS WEST FC

D	E	F
3WK	MBDA SPORT A	CSM CLAMART A
ASCPL B	THE SOLOGNE SHOOTING GAME B	THE SOLOGNE SHOOTING GAME A
FC VIKING UNITED	ALISAN	LES PETITS PRINCES
LES TONTONS FLINGUES	OLYMPIQUE MONTROUGE B	AS MF
LEVALLOIS SC 7A	AS BULL	OLYMPIQUE DE MONTROUGE
BPI CONSOLAT SL92	ES RENAULT A	FC MONTAGUEZ
ACP COURBEVOIE	AMICALE PIED-BALLE	LB FOOT
Exempt	Exempt	LA CAVE

CALENDRIER PREVISIONNEL

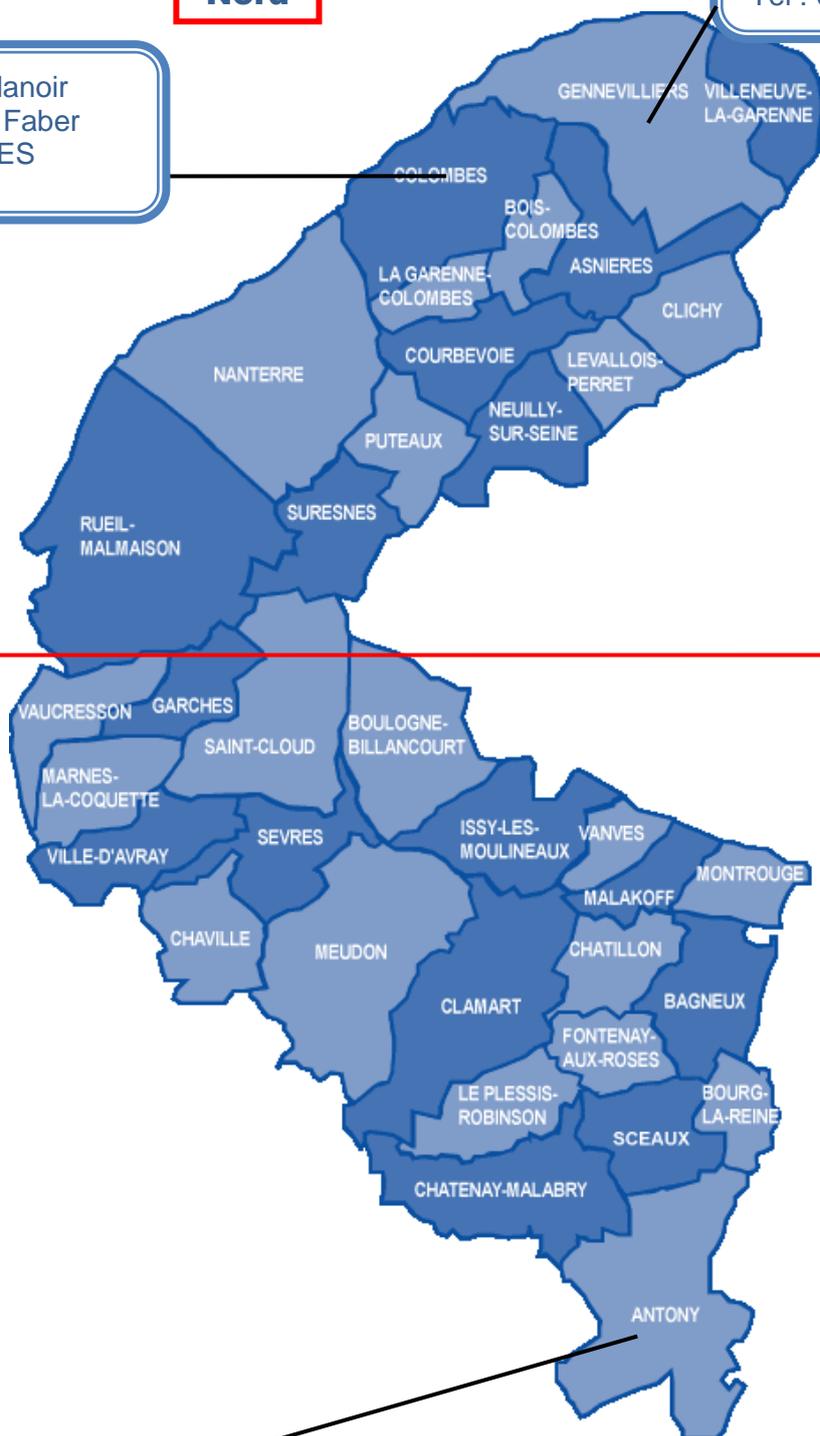
Semaine	Journée	Compétition
Lundi 21 sept.	Journée 1	CHALLENGE D'AUTOMNE
Lundi 28 sept.	Journée 2	
Lundi 5 oct.	Journée 3	
Lundi 12 oct.	Brass. IDF 1 ^{er} tour	COUPE REGIONALE
Lundi 19 oct.	Journée 4	CHALLENGE D'AUTOMNE
Lundi 26 oct.	Journée 5	
Lundi 2 nov.	Brass. IDF 2 ^e tour	
Lundi 9 nov.	Journée 6	CHALLENGE D'AUTOMNE
Lundi 16 nov.	Journée 7	
Lundi 23 nov.	Quart de finales	
Lundi 30 nov.	Brass. IDF 3 ^e tour	COUPE REGIONALE
Lundi 7 déc.	Demi-finales	CHALLENGE D'AUTOMNE
Lundi 14 déc.	Finales	
Lundi 21 déc. Lundi 28 déc.	TREVES DE NOEL	
Lundi 4 janv.	32 ^e de finales	COUPE REGIONALE / COUPE 92
Lundi 11 janv.	Journée 1	CHAMPIONNAT
Lundi 18 janv.	Journée 2	
Lundi 25 janv.	Journée 3	
Lundi 1 ^{er} fév.	16 ^e de finales	COUPE REGIONALE / COUPE 92
Lundi 8 fév.	Journée 4	CHAMPIONNAT
Lundi 15 fév.	Journée 5	
Lundi 22 fév.	Journée 6	
Lundi 1 ^{er} mars	8 ^e de finales	COUPE REGIONALE / COUPE 92
Lundi 8 mars	Journée 7	CHAMPIONNAT
Lundi 15 mars	Journée 8	
Lundi 22 mars	Journée 9	
Lundi 29 mars	1/4 de finales	COUPE REGIONALE / COUPE 92
Lundi 5 avril.	MATCH REMIS	
Lundi 12 avril	Journée 10	CHAMPIONNAT
Lundi 19 avril	Journée 11	
Lundi 26 avril	Journée 12	
Lundi 3 mai	1/2 finales	COUPE REGIONALE / COUPE 92
Lundi 10 mai	Journée 13	CHAMPIONNAT
Lundi 17 mai	Journée 14	
Lundi 24 mai	MATCH REMIS	
Lundi 31 mai	Finales	COUPE REGIONALE / COUPE 92
Lundi 7 juin	Journée 15	CHAMPIONNAT
Lundi 14 juin	Journée 16	
Lundi 21 juin	Journée 17	
Lundi 28 juin	Journée 18	

TERRAINS COMITE HAUTS-DE-SEINE

Nord

Stade Chazottes
3 bd de Quevauvilliers
92230 GENNEVILLIERS
Tel : 01.47.99.74.83

Stade Yves du Manoir
12 Rue François Faber
92700 COLOMBES
Tel : 01.56.83.76.80



Sud

Parc de la Grenouillère
148 Avenue Charles de Gaule
92160 ANTONY
Tel : 01.41.38.34.00